

**DOSSIER INTERNE  
DE LA MENTION  
CONTRAT 2016-2020  
ACCREDITATION**

UNIVERSITÉ  
LUMIÈRE  
LYON 2

**F O R  
M A T  
I O N**

Niveau : LICENCE

Domaine : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Mention : **SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

Portail(s) de rattachement : ***Education, Socialisation et Langage.***

Responsables de la mention :

Marion Fabre, MCF ISPEF

Benoit Urgelli, MCF ISPEF

Composante : ISPEF

Cadre réservé à l'administration

Date CFVU :

Date CAC :

Date CA :

## A - Contexte de la mention

### 1 - Description générale du contexte

Cette mention *Sciences de l'Éducation* se propose de traiter deux questions d'actualité socialement vives : celle de la **formation citoyenne tout au long de la vie** ; et celle de la place de l'école et du **partenariat éducatif dans la transmission de pratiques, de connaissances et de valeurs pour une émancipation citoyenne**, pour la mixité sociale et la lutte contre les déterminismes sociaux et territoriaux.

La licence doit permettre la mise en place des fondements théoriques et méthodiques liés à la demande sociale d'éducation et de formation à la santé, au développement durable, aux sciences, aux médias, au numérique, etc., auprès de publics adultes et de la petite enfance.

Notre formation intègre la **préoccupation professionnelle** des étudiants souhaitant se préparer aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (professorat mais également aux métiers de la conception et de l'animation de centre éducatif, de l'accompagnement et de l'intégration scolaire et éducatif, de la médiation éducative et culturelle, de la formation d'adulte, du travail social, de la santé, etc.)

Pour s'engager dans une professionnalisation de cette nature, **des compétences spécifiques** seront développées progressivement dans le cadre des UE de la licence *Sciences de l'Éducation* :

- Concevoir et mettre en œuvre de projets éducatifs de manière éthique et responsable,
- Programmer des apprentissages et mettre en œuvre des approches pédagogiques en prenant en compte la spécificité et la diversité des publics ;
- Concevoir des modalités d'évaluation des apprentissages et des formations ;
- Organiser et comprendre le travail et la dynamique d'un groupe en situation de formation et d'apprentissages ;
- Prendre en compte la diversité des représentations et des capacités des publics (notamment en situation de handicap) ;
- Travailler en équipe et coopérer avec des partenaires autour d'objectifs éducatifs clairement explicités ;

La licence permet également la **préparation de futurs chercheurs experts** dans les champs de l'éducation et de la formation, à la charnière entre professionnalisation et recherche. Elle s'articule à une offre de formation en master.

### 2 - Positionnement dans l'offre de formation de l'établissement

La continuité de la licence et de ses objectifs est inscrite dans le dispositif LMD. L'offre des masters première et deuxième année permet le maintien et le renforcement des parcours de licence, notamment avec la mention d'un master professionnel co-habilité pour la préparation du professorat des écoles (*Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, MEEF*) mais aussi via les différents parcours proposés par l'ISPEF. Le Master mention *Sciences de l'éducation* se décline selon quatre parcours qui ont été conçus en fonction de champs de métiers liés à l'éducation et la formation :

1. Interventions éducatives,
2. Conception et réalisation de dispositifs et de projets (en Formation, Santé, Handicap, et Enfance/Jeunesse) ;
3. Direction des organisations éducatives ;
4. Recherche en éducation.

Cette Licence *Sciences de l'éducation* présente la particularité de proposer aux étudiants étrangers, DOM-TOM, ou engagés dans une activité professionnelle à plein temps un parcours à distance, le "**Parcours spécifique Formation à Distance - Campus numérique FORSE**". Dans le cadre de la convention FORSE, établie pour la première fois le 10 avril 2003 entre l'université de Lyon, Rouen et le CNED, renouvelée dernièrement le 01 septembre 2012 pour une durée de 5 ans, nous proposons une formation à distance en Licence 3 *Sciences de l'Éducation* basée essentiellement sur l'apprentissage individuel et l'autoformation. Cette formation permet en moyenne à 280 étudiants d'effectuer des études sachant qu'environ 80% de ces étudiants est en reprise d'études sous le régime de la Formation continue. Cette formation compte 5 jours de regroupements (2,5 jours en novembre et 2,5 jours en mars) en dehors des sessions d'examen où des épreuves sur table sont organisées pour toutes les UE, excepté pour l'UE d'initiation à la recherche qui fait l'objet d'un travail individuel tutoré, dont la finalité est de restituer un écrit mettant en évidence : une problématique, un traitement méthodologique qualitatif et quantitatif.

### 3 - Positionnement dans l'offre de formation de l'Université de Lyon

Seul l'ISPEF assure cette formation d'une Licence *Sciences de l'éducation* sur Lyon, Une autre licence aux effectifs plus réduit se prépare sur le site de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne. Des cours mutualisés sont en projet à partir du niveau Master 1

### 4 - Positionnement dans l'offre nationale de formation

Depuis 2013, la licence *Sciences de l'éducation* proposée par l'ISPEF jouit d'une bonne visibilité nationale, comme en témoignent les effectifs en croissance et l'implantation géographique des étudiants. Cette tendance devrait se maintenir avec **le renforcement de nos efforts de formation vers la professionnalisation et l'intégration de la diversité des métiers de l'éducation et de la formation.**

## B - Modalités de co-accréditation ou de partenariat

Les liens de l'ISPEF avec ***l'Institut Français de l'Éducation (IFé)*** et avec **la composante ESPE de l'Université Lyon1** renforcent notre position dans l'offre nationale de formation. Des enseignants-chercheurs en poste à l'IFé enseignent à l'ISPEF ; des actions scientifiques et des opérations de formation et de diffusion sont conduites en partenariat.

L'organisation de la licence favorise le développement **des partenariats professionnels**. L'offre d'une licence *Sciences de l'éducation* aux professionnels des secteurs de la santé et du travail social est maintenue par l'existence de conventions entre l'ISPEF et les **Écoles de cadres de santé et/ou de travailleurs sociaux**. Des partenariats existent avec deux organismes de formation professionnelle : ***l'Institut du Travail Social*** de Caluire (ITS), et ***l'école d'infirmières et d'assistantes de service social Rockefeller***. Ces partenariats permettent aux étudiants de ces établissements d'intégrer à leur formation professionnelle une licence en sciences de l'éducation délivrée par l'ISPEF.

L'existence d'une **modalité à distance** du L3 (Campus numérique FORSE), en **convention avec l'université de Rouen et le CNED Poitiers**, donne à cette formation une visibilité et une attractivité nationale et internationale.

Des visites-conférences en relation avec les enseignements sur l'*Histoire de la langue française* sont en place avec le **Musée gallo-romain de Lyon**. D'autres partenariats sont en cours de finalisation avec le **Centre national de Formation aux Métiers du Jeu et du Jouet**, le **Parc Zoologique de la Tête d'Or**, le **Musée des Confluences** et le **Musée gallo-romain**. Ils accueilleront des étudiants dans le cadre de leurs travaux d'études et d'enquêtes sur la place des questions d'éducation dans ces institutions et sur les représentations des publics en visite éducative.

## C - Conseil de perfectionnement et évaluation

### 1 - Conseil de perfectionnement

Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant **le cadre national des conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence**, *une évaluation des formations et des enseignements sera organisée au moyen d'enquêtes régulières auprès des étudiants, afin de favoriser le dialogue entre les équipes pédagogiques, les étudiants et les représentants du monde socioprofessionnel, éclairer les objectifs de la formation, contribuer à en faire évoluer les contenus ainsi que les méthodes d'enseignement afin de faciliter l'appropriation des connaissances et des compétences.*

Afin que cette évaluation soit organisée dans le respect des dispositions des statuts des personnels concernés, si les outils d'enquête seront élaborés collectivement en équipe pédagogique et en conseil de perfectionnement, leur passation auprès des étudiants et leur dépouillement seront confiés aux enseignants-chercheurs concernés eux-mêmes. Une synthèse leur étant demandée à chaque terme semestriel.

Les résultats des évaluations font l'objet de présentations et de débats au sein des équipes pédagogiques, du conseil de perfectionnement, du conseil de la composante concernée et de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique ou du conseil de l'établissement qui a compétence en matière de formation.

#### 1.1 – Composition

En conformité avec l'art. 5 de l'arrêté du 22 janvier 2014, la constitution du conseil de perfectionnement devant réunir des représentants des enseignants-chercheurs, des enseignants, des personnels bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé, des étudiants et des représentants du monde socioprofessionnel, **la constitution de ce conseil de perfectionnement sera identique à celle du conseil de l'ISPEF satisfaisant déjà à cette exigence d'ouverture et de diversité**. Ce conseil regroupe ainsi autour d'un président (représentant du monde socioprofessionnel) nommé par le directeur de l'ISPEF, des membres de l'équipe pédagogique (enseignants chercheurs titulaires et chargé de cours), personnels ATOS, représentants du monde socioprofessionnel (Directeurs et responsables d'établissements éducatifs, enseignants du primaire, formateurs, membres d'association à visée éducative, etc.), et des étudiants élus par leurs pairs.

#### 1.2 - Fonctionnement

Le Conseil pourra se réunir en début de semestre 1 et à la suite de la validation des résultats de chaque semestre. S'appuyant alors sur les résultats chiffrés de la réussite semestrielle mais aussi sur les résultats des questionnaires d'évaluation dont le dépouillement préparera le travail du conseil, il proposera de veiller à la cohérence et au cadrage pédagogique de la formation, en faisant des propositions d'évolution des enseignements et de la formation en général.

## 2 - Évaluation des formations

L'évaluation des enseignements et de la formation s'effectue dans le cadre d'un **Conseil pédagogique des enseignants** et du **Conseil de l'ISPEF**. La fonction d'évaluation de ces instances sera intégrée à celle du **Conseil de perfectionnement** qui est force de proposition et de mise en application.

## 3 - Évaluation des enseignements

L'évaluation des enseignements de licence par les étudiants est prise en charge par les enquêtes du service statistiques de l'établissement (SESAP). Elle sera complétée avec des questionnements plus spécifiques visant l'évolution des contenus et des pratiques pédagogiques, les équilibres entre apports théoriques, apports pratiques et travail personnel, des modalités d'évaluation, des partenariats professionnels, en lien avec le **Conseil de perfectionnement** de la Licence.

## D - Parcours type

### 1 - Liste des parcours types de L3

Intitulé	Effectif attendu	Nom du responsable pédagogique	Nom du gestionnaire de scolarité
Parcours 1. Métiers de l'éducation à l'école primaire	180	I. Guinamard	S. Hoang
Parcours 2. Formation des adultes	40	P. Astier, J. Kaplan	S. Hoang
Parcours 3. Travail social, santé, handicap	80	Y. Jeanne, A. Simeone	S. Hoang
Parcours type 4. Campus numérique FORSE	280	S. Simonian	J. Safrani

### 2 - Description des parcours types

#### 2.1 - Description

En Licence 3, les différentes UE ont été organisées de manière semestrielle. Chaque UE comprend un CM couplé à un TD dans lequel les responsables sont invités à solliciter des intervenants issus du monde socioprofessionnel. L'étudiant suivra donc huit UE (quatre par semestre) couvrant la diversité des champs de l'éducation et de la formation, toujours en lien avec des problématiques éducatives socialement vives.

Les **UE optionnelles** (définissant les parcours type) sont annuelles, permettant à l'étudiant de bénéficier de 2 CM et 2TD, à choisir parmi l'une des 4 spécialités proposées sous forme de parcours :

- Métiers de l'éducation à l'école primaire ;
- Formation des adultes, éducation populaire ;
- Éducation, santé et handicap ;
- Campus numérique Forse (Formation à distance – Sciences de l'éducation).

**Ces parcours sont adossés au Laboratoire « Éducation, Cultures, Politiques »** (ECP – EA 4571) dont les axes qui structurent l'activité de ce laboratoire sont les suivants :

Axe 1 : Activités, professionnalités, compétences critiques et identités des enseignants et d'autres praticiens ;

Axe 2 : Politiques, diversités, monde commun ;

Axe 3 : Politique des arts et de la culture en éducation ;

Axe 4 : Pratiques et politiques de l'enseignement supérieur ;

Dans ces axes, les chercheurs traitent les questions de construction de l'identité professionnelle et d'acquisition des compétences des enseignants, et des acteurs de la formation professionnelle qui portent les deux premiers parcours. Les problématiques de prise en compte de la diversité des individus, et des contextes culturels dans une démarche éducative, caractéristiques de l'axe 2, sous-tendent plus spécifiquement, les questions d'adaptation du travail social, de l'éducation pour la santé et de la formation des référents handicap en institutions, propres au parcours 3 « *Éducation, santé et handicap* » de la licence.

## 2.2 - Pluridisciplinarité et progressivité

**Les UE de L3 sont le prolongement des UE de la licence 2.** Elles ont été pensées par les responsables pédagogiques avec l'idée d'une progression qui évite la redondance des notions abordées, tout en assurant la complémentarité avec les autres UE disciplinaires proposées durant l'année en cours. Un volume global du **socle commun de connaissances et de compétences en L2-L3**, correspondant à 50 ECTS, permet à cette licence de donner, par un enseignement dans les domaines disciplinaires de la psychologie du développement et des apprentissages, de la sociologie de l'éducation, de l'histoire de l'éducation, des didactiques, de la philosophie de l'éducation, ou encore de l'anthropologie de l'éducation et de l'éducation comparée, les bases scientifiques d'une maîtrise théorique et pratique des principales problématiques de l'éducation et de la formation.

Même s'il ne s'agit pas directement d'une formation professionnelle, l'objectif est néanmoins la construction des connaissances et de compétences qui pourront sous-tendre et **éclairer les pratiques des (futurs) professionnels**. La formation apporte une contribution à la définition et à l'acquisition des compétences nécessaires aux métiers de l'éducation scolaire. Ces métiers sont engagés dans un ensemble de recompositions nécessitant l'acquisition de compétences nouvelles, notamment celles inscrites dans le référentiel de compétences du professorat des écoles (B.O. du 25 juillet 2013 ; Arrêté du 1er juillet 2013, Journal officiel du 18 juillet 2013). Ces compétences sont prises en considération dans la définition des contenus et des modalités de notre licence.

La formation ambitionne également d'aider à la construction des compétences liés au développement de la formation sous ses différents aspects : dans l'entreprise, dans le domaine du travail social et de la santé, du handicap, de l'accompagnement, dans celui des métiers de la médiation éducative et culturelle. **Les compétences du « praticien réflexif »** dans chacun de ces domaines sont donc des visées prioritaires.

Enfin, la formation veut permettre la mise en place des fondements théoriques et méthodiques d'une recherche articulée à la demande sociale de formation et d'éducation à la santé, au développement durable, aux sciences, aux médias, au numérique, etc.

Ainsi des **Compétences professionnelles spécifiques** seront acquises, communes à tous les parcours proposés :

- Concevoir et mettre en œuvre de projets éducatifs et de projets de formation ;
- Programmer des apprentissages et mettre en œuvre des approches pédagogiques ;
- Concevoir des modalités d'évaluation et de formation ;

- Organiser et comprendre le travail et la dynamique d'un groupe ;
- Prendre en compte la diversité des publics, notamment en situation de handicap ;
- Travailler en équipe et coopérer avec des partenaires ;
- Travailler en réseau et accompagner à distance grâce aux TIC.

Des **compétences complémentaires** seront, elles, particulièrement travaillées lors des UE transversales :

- Maîtriser les technologies de l'information et de la communication (TIC) ;
- Acquisition d'un niveau d'anglais permettant d'envisager une poursuite d'études en territoire anglophone ;
- Savoir rechercher un stage en lien avec un projet professionnel personnel (PPP) ;
- Rédiger un rapport qui équilibre l'ancrage du terrain et l'élaboration théorique (méthodologie universitaire).

### 2.3 - Professionnalisation

La licence tente de satisfaire les besoins en matière de professionnels de l'éducation, de la formation, du travail social et sanitaire, et de la médiation éducative et culturelle. Elle s'adresse également aux professionnels désireux de disposer d'outils d'analyse et de compréhension de leurs pratiques et de leurs problématiques. Elle tente enfin d'ouvrir des perspectives vers les métiers de la recherche et de l'expertise universitaire. Les objectifs de professionnalisation sont bien résumés dans la notion de « **praticien réflexif** ». Ces objectifs sont pensés à travers une formation en partie assurée par la recherche.

Le choix des sciences de l'éducation s'affirme comme l'une des orientations privilégiée par les étudiants se destinant aux **métiers de l'éducation scolaire**, et notamment – mais non exclusivement – au professorat des écoles. Les étudiants de licence désireux de devenir professeur des écoles auront accès à un master professionnel spécifique (MEEF) proposé par l'ISPEF.

L'intérêt pour les **domaines de la formation des adultes, du travail social, de la santé, de la médiation**, doit permettre à nos étudiants de se confronter à des dispositifs et à des professions liés à la gestion des ressources de formation dans l'entreprise, au travail social, aux secteurs paramédical et médical, aux dispositifs d'intégration des personnes en situation de handicap, au secteur de la médiation entre l'école et les institutions culturelles.

Les UE optionnels offertes dès la seconde année de Licence et qui se prolongent en licence 3 intègrent dans la formation les exigences professionnelles liées à des emplois tels que :

Professeur des écoles ; Adjoint d'enseignement ; Personnel d'éducation, surveillance d'établissement, conseiller principal ; animateur d'activités culturelles ; Formateur, animateur de formation, coordinateur pédagogique ; Chargé de formation, responsable pédagogique ; Chargé de mission en emploi-formation ; Agent administratif ; Conseiller social ; Intervenant d'action sociale ; animateur spécialisé ; Educateur, intervenant éducatif, accompagnateur d'insertion ; Référent handicap en entreprise ; Acteurs en éducation pour la santé ...

**L'apport des représentants du monde socioprofessionnel représente au total 28,95% de notre formation** : Inspecteurs de l'éducation nationale Académie du Rhône ; Enseignants d'écoles primaires, collèges, lycées généraux et lycées professionnels ; responsables en charge des questions éducatives auprès de diverses administrations et institutions (Mairie de Villeurbanne, Centres sociaux, Centre psychothérapeutique de l'Ain) ; Établissements éducatifs privés (Ludopole, CCRA) ; Chercheurs spécialisés dans les domaines de l'enseignement, l'éducation et la formation (CNRS Rhône Auvergne, ENS Lyon, ESPE Lyon 1).

Notre formation ne propose pas de stages obligatoires. Les stages volontaires et transversaux sont gérés par la **Mission Stages du SCUIO** et vivement recommandés aux étudiants en début d'année universitaire. Il faudra progressivement développer une offre de **stages professionnels spécifiques** à chaque UE optionnel de L2 et L3, mais également au sein de l'UE-C4 et l'UE-C6 *L'éducation, un objet de recherche*. L'organisme, l'entreprise, l'association ou l'école qui accueillera l'étudiant établira une convention et désignera un référent

participant à l'évaluation du stage. Ces conventions permettront à la formation en sciences de l'Éducation d'asseoir ses objectifs sur **une diversité de relations partenariales** avec différents milieux éducatifs. Le stage, qui donnera lieu à la rédaction d'un rapport et à une évaluation spécifique, favorisera les allers-retours entre le « terrain » et l'élaboration théorique.

Les stages d'**emplois d'avenir professeur (EAP)** proposés par le Ministère de l'éducation nationale permettent à nos étudiants boursiers qui se destinent aux métiers de l'enseignement de bénéficier d'un parcours de professionnalisation pour des missions d'appui éducatif en lien avec son projet professionnel (contrat d'une durée de 12 heures par semaine, d'octobre à juin). Il faudra envisager avec le Rectorat de Lyon des possibilités de convention ou d'accès privilégié, toujours sur dossier et commission, à nos étudiants de licence *Sciences de l'Éducation*.

## 2.4 - Innovations pédagogiques et intégration du numérique

### Tutorat

L'ISPEF propose depuis l'année universitaire 2011 une opération de tutorat entre pairs pour les étudiants en difficultés (français et étranger) : difficulté d'intégration, difficulté méthodologique, difficulté langagière. Ce tutorat est assuré par des étudiants de M2 MEEF PE dans le cadre du stage de cette formation à l'attention des étudiants L2 et L3 . Nous allons donc poursuivre cette expérience qui a fait ses preuves.

### Événements d'Intégration

Avant le début des cours, un week-end d'intégration de deux jours, piloté par l'ISPEF sur la base du volontariat, est proposée à tous les étudiants. Ce dispositif présent dans la plupart des grandes écoles et dans certaines filières universitaires a montré son importance pour acquérir des repères collectifs, éviter l'isolement étudiant et développer pour la suite des méthodes de travail en groupe favorables à la réussite universitaire.

### Formation L3 à distance

La place du numérique dans les modalités d'enseignement est particulièrement marquée dans la formation à distance (Campus FORSE). Cette modalité d'enseignement articule l'enseignement à distance et la formation en présentiel. Deux phases de regroupement sont ainsi organisées à l'Université : 2,5 jours en novembre et 2,5 jours en mars.

Chaque unité d'enseignement (UE) est accompagnée d'un support de cours complet (cours, références bibliographiques, activités, exercices, etc.) conçu par une équipe d'auteurs-concepteurs experts du domaine. Ce support de cours est proposé en diverses versions : pdf, vidéo, html, etc. Les cours sont aussi travaillés lors de conférences se déroulant pendant les regroupements. Ces conférences sont parfois enregistrées sous format audio (podcast) ou vidéo pour être mises à disposition de tous les étudiants, sur la plateforme. Chaque étudiant a un tuteur référent qu'il l'accompagne tout au long de la formation développant le soutien socio-affectif et des compétences spécifiques à la méthodologie universitaire. Chaque tuteur encadre 30 à 40 étudiants.

Les étudiants inscrits peuvent télécharger et/ou utiliser en ligne les versions médiatisées. Ils se connectent donc sur la plateforme de formation (blackboard) pour :

- accéder aux ressources complémentaires (informations diverses, actes du séminaire e.learning...),
- communiquer avec les autres étudiants, les tuteurs, via l'agora ou la messagerie,
- participer aux sessions de travail collaboratif, aux échanges et travaux de groupe,
- contacter les services administratifs.

Les étudiants doivent participer aux deux regroupements organisés en présentiel à l'Université se déroulant chacun sur 2,5 jours : deux demi-journées sont consacrées aux tuteurs dans le cadre de la mission qui leur est confiée et trois demi-journées sont consacrées aux enseignants pour qu'ils effectuent une synthèse de leur cours mais aussi une régulation sur les points d'incompréhension soulevés par les étudiants suite à leur lecture préalable du cours.

En dehors des regroupements, un « Exercice d'Entraînement à l'Examen » est planifié afin que les étudiants puissent avoir une évaluation formative par élément pédagogique. Ceci passe par des simulations d'examen.

L'effort pédagogique principal portera sur le soutien disciplinaire et l'optimisation du forum de discussion pour interagir avec les étudiants.

Dans ce contexte de formation à distance, le contrôle des connaissances est conforme au règlement de scolarité de l'université Lyon2, y compris en termes de compensation et d'adaptation aux étudiants ayant des contraintes particulières. La majorité des enseignements font l'objet d'un contrôle terminal, auquel peuvent être associées des procédures d'évaluation de travaux conduits individuellement ou en groupe.

Ainsi, tous les étudiants inscrits sur le campus FORSE sont évalués selon les mêmes critères et avec les mêmes procédures que pour le présentiel (examens sur table à l'université, dossiers, etc.).

Pour la formation de licence en présentiel, les enseignements pourront également utiliser les ressources numériques mises à disposition par l'université Lyon 2 : bureau virtuel, forum, wiki etc... Ainsi l'échange de supports mais aussi le travail collaboratif à distance pourra être développé en fonction des besoins et nécessités liés aux contenus des cours dispensés.

## 2.5 - International

Entre 2010 et 2013, 35 étudiants de L3 se sont engagés dans une **mobilité sortante** dans le cadre d'un programme d'échange avec le Brésil, le Canada, l'Inde ou encore l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne. La mobilité internationale reste une ouverture importante pour le public accueilli en *sciences de l'éducation* et gagnera à se développer davantage. Toutefois, les étudiants recrutés pour des **emplois d'avenir professeur (EAP)** disposent d'emplois du temps difficilement compatibles avec une mobilité internationale en L3.

**Les accords ERASMUS de l'ISPEF-Lyon 2** sont les suivants :

Pays	Ville	Université
Allemagne	Berlin	Humboldt-Universität zu Berlin
Allemagne	Leipzig	Universität Leipzig
Belgique	Bruxelles	Université Libre de Bruxelles
Espagne	Cadiz	Universidad de Cadiz
Espagne	Madrid	Universidad Complutense de Madrid
Espagne	Palma de Mallorca	Universitat les Illes Balears
Finlande	Turku	Turun Yliopisto
Grèce	Mytilini	Panepistimio Egeou
Hongrie	Pécs	University of Pécs
Italie	Bologna	Università degli Studi di Bologna Alma Mater Studiorum
Italie	Padova	Università degli studi di Padova
Italie	Salerno	Università degli Studi di Salerno
Luxembourg	Luxembourg	Université du Luxembourg
Royaume Uni	Glasgow	The University of Glasgow
Royaume Uni	London	Institute of Education- University of London
République Tchèque	Plzen	Zapadoческа Univerzita v Plzni

Les accords hors Europe spécifiques à l'ISPEF sont les suivants :

Pays	Ville	Université
Brésil	Caxias do Sul	Universidade de Caxia do Sul
Brésil	Natal	Universidade Federal do Rio Grande do Norte
Brésil	Recife	Universidade Federal de Pernambuco
Brésil	São Leopoldo	Universidade do Vale do Rio dos Sinos
Canada	Quebec city	Université Laval
Canada	Montreal	Université de Montreal
Chine	Beijing	Beijing International Studies University
Chine	Dalian	Dalian University of Foreign Languages
Chine	Shanghai	Fudan University
Inde	Hyderabad	The English and Foreign Languages University
Sénégal	Saint-Louis	Université Gaston-Berger de Saint Louis
Taiwan	Jhongli	National Central University

A ces accords spécifiques s'ajoutent *les accords toutes disciplines* de l'université Lumière Lyon 2 dont en particulier, les accords des programmes CREPUQ et ORA (Canada), et des accords avec différentes universités américaines et australiennes.

Concernant le **mobilité entrante**, la licence intégrera des étudiants issus des universités partenaires européennes qui suivront un programme composé de cours de l'ISPEF et de cours d'autres composantes de Lyon 2, selon la logique **Erasmus**.

L'ISPEF maintiendra en licence sa **coopération avec la Chine** dans le cadre notamment du partenariat avec l'Université de Fudan (Shanghai) et les universités de Beijing International Studies (Pékin) et l'université des langues étrangères de Dalian. L'objectif est de préparer les étudiants à l'obtention de la licence tout en améliorant leur compétence en langue et culture française. Nous maintiendrons avec chacune de ces universités **une convention de double diplôme (licence/Benke)**. S'ils le souhaitent, certains de ces étudiants poursuivront en master et en doctorat.

## 2.6 - Apprentissage des langues

Les cours sont donnés en langue française, mais les étudiants inscrits en licence accèdent à l'offre de formation en langues étrangères proposée par l'Université Lyon 2 dans le cadre des UE Transversales dispensées en partie par le *Centre de Langues* de Lyon 2, et données par des chargés de cours.

L'ISPEF mettra à disposition de ses étudiants des modules de formation et d'entraînement en anglais grâce à la politique de professeur invité avec l'Université de Kingston (GB).

## 2.7- Formation différenciée des étudiants

Le règlement de scolarité de l'Université Lyon2 prévoit un **Régime Spécial d'Études (RSE)** pour des catégories d'étudiants en situation particulière (situation de handicap, sportif de haut

niveau, chargé de famille, exerçant une activité professionnelle, effectuant un service civil ou engagé dans la vie universitaire). Les bénéficiaires de ce régime peuvent prétendre à un aménagement de l'emploi du temps et à une dispense d'assiduité. Ils sont convoqués individuellement aux examens. Une coopération avec la Mission Handicap permet de favoriser la prise de note des étudiants en situation de handicap, de sensibiliser les étudiants au monde du handicap.

En se fondant sur les dotations du **Plan Réussite Licence (PRL)**, complétées par des dotations spécifiques de la région Rhône-Alpes et de la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA ; appel à projet spécifique), l'établissement continuera à développer des actions transversales favorisant la réussite des étudiants de la licence et notamment de L1. Pour assurer la mise en place et le suivi du PRL pour les étudiants de première année de Licence, nous disposeront des compétences d'un enseignant chercheur recruté en 2014.

Le projet de **Tutorat entre pairs** sera reconduit mais conditionné par le soutien financier de l'Université Lumière Lyon 2, dans le cadre du programme Réussite et Qualité. Il cible deux publics différents :

- le public des étudiants internationaux inscrits à l'ISPEF : les difficultés que rencontrent ces étudiants relèvent de problèmes linguistiques et culturels mais surtout d'adaptation à un modèle universitaire différent de celui qu'ils connaissent. Ce tutorat sera encadré par des étudiants de licence ou de M2 se destinant aux métiers de l'enseignement et ayant reçu une formation interculturelle. Il complète les activités organisées par la DRI (programme Alter Ego) pour favoriser l'adaptation sociale et culturelle des étudiants. Un cours d'anthropologie du quotidien français et des actions de type culturel (visites de musées, conférences, rencontres interculturelles etc) sont envisagés.
- les étudiants de deuxième et troisième années éprouvant des difficultés dans leur parcours universitaire, qu'il s'agisse d'un problème de compréhension des cours, d'acquisition des méthodes universitaires d'apprentissage, de lecture et d'écriture, ou d'un sentiment d'isolement.

L'engagement de l'ISPEF dans **le projet Voltaire Supérieur** permettra de disposer d'une solution individualisée de remise à niveau en orthographe, avec un abonnement payé par l'ISPEF pour un contingent de 50 étudiants ayant des difficultés orthographiques. L'étudiant commence son parcours par un test de positionnement complet qui donne une vision de son niveau initial en orthographe. Puis il accède à son espace de remise à niveau personnalisée, décomposé en 7 niveaux classés dans un ordre croissant de difficulté. L'étudiant peut avancer à son rythme, sans limitation, depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet. En fin de semestre et/ou d'année, il passe une évaluation en ligne d'une heure qui permet de valider ses acquis. L'équipe pédagogique a accès à un portail web de suivi pour voir les résultats aux évaluations, les progrès réalisés et les difficultés les plus prégnantes (<http://www.projet-voltaire.fr/ecoles/universites.html> ).

Le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche poursuivant sa politique de recrutement d'**emplois d'avenir professeur (EAP)**, ce dispositif permet à nos étudiants boursiers qui se destinent aux métiers de l'enseignement de bénéficier d'un parcours de professionnalisation tout en finançant leurs études (contrat pour des missions d'appui éducatif en lien avec son projet professionnel, à raison de 12 heures par semaine d'octobre à juin).

**L'aide à la poursuite d'études et à l'insertion professionnelle** passera par une information semestrielle sur les différents masters offerts aux étudiants en fin de licence, sur le plan local, régional, national, voire international.

## 2.8 - Prise en compte de l'engagement étudiant

Dans le cadre du tutorat entre pairs, les tuteurs pourront également être recrutés parmi les étudiants de licence pour lesquels l'expérience constitue une entrée dans une forme de professionnalisation ; ils sont formés et suivis par les responsables du projet, qui associent dans la dynamique les enseignants dont les cours sont concernés. Les tutorés sont réunis en petits groupes d'au maximum 10 étudiants, à raison d'une rencontre hebdomadaire.

Par ailleurs, sur la base du volontariat, le travail coopératif entre étudiants français et internationaux sera valorisé dans le parcours de l'étudiant, notamment la rédaction et l'élaboration d'un mémoire commun sont attendues.

Il pourra en être de même des engagements associatifs des étudiants, sur la base d'une convention entre l'ISPEF et l'association ou le centre social à visée éducative. Les modalités de cette prise en compte restent à définir, probablement sur la base de la rédaction d'un travail écrit suivant les modalités tutorées des **projets libres sous contrat**. Cet accompagnement permet à l'étudiant de se confronter aux critères de mise en œuvre et de réalisation d'un projet précis. C'est l'occasion pour lui de rencontrer des acteurs de terrain et d'entrevoir les conditions de faisabilité d'une action éducative.

## E - Public et conditions d'admission

### 1 - Public visé

Dès la rentrée et durant toute l'année universitaire, grâce au **SCUIO**, nous mettrons en place des opérations de communication sur notre offre de formation, notamment vers les lycéens, futurs bacheliers. En liaison avec la **Mission Lycée**, les lycéens de classe terminale seront accueillis à l'Université pour des conférences d'information durant le printemps 2016. Ils seront informés de l'organisation des études et de la diversité des métiers auxquels peut préparer la licence en sciences de l'éducation.

L'ISPEF sera aussi présent dans les **salons de l'étudiant** de la région Rhône-Alpes. **Le service de secrétariat et d'assistance téléphonique sera sensiblement renforcé**, avec des plages horaires élargies pour écouter les demandes et orienter au mieux les lycéens et étudiants.

La **modalité à distance** a pour spécificité d'accueillir majoritairement des étudiants en reprise d'étude.

Enfin, la présence d'un public mixte au sein d'une même licence, composé d'étudiants en voie de professionnalisation et d'étudiants déjà professionnalisés est un gain pédagogique et humain qui doit être souligné.

### 2 - Conditions d'admission

Conformément à l'article 4 de l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence : **en L1**, l'étudiant bénéficie d'une organisation lui donnant accès à plusieurs mentions : sociologie, sciences du Langage ou sciences de l'éducation. Cette organisation ou portail **Éducation, socialisation et langage** repose sur une équipe pédagogique pluridisciplinaire, avec des membres des composantes de Sciences de l'éducation, Sciences du langage, Sociologie et Psychologie. Cette organisation pluridisciplinaire permet, à tout étudiant entrant en L2 ou en L3 de modifier le choix de sa mention en fonction de son projet personnel et professionnel en gardant le bénéfice des crédits ECTS acquis.

Conformément aux articles 9 et 14 de l'arrêté du 22 janvier 2014 : **en L2 et en L3**, l'ISPEF peut également **accueillir des étudiants de BTS, DUT**, que ce soit dans le cadre de réorientations, de poursuite ou de reprise d'études, ainsi que des professionnels de l'éducation et de la santé, à condition qu'ils justifient d'un engagement réel et justifié dans des projets en lien avec l'éducation et la formation. La commission pédagogique de l'ISPEF se charge de l'étude des dossiers de candidature transmis à l'ISPEF.

## F - Organisation

### 1 - Structuration

#### SCHEMA GENERAL DE LA LICENCE MENTION SCIENCE DE L'EDUCATION

L1 S1	UE A1 (6ECTS) Sciences de l'éducation : Les débats contemporai ns en éducation et formation	UE B1 (6ECTS) Introduction à la Psychologie ;Psc hologie de l'éducation	UE C1 (6ECTS) Sociologie : Problèmes sociaux, regard sociologique	UE D1 (6ECTS) Sciences du Langage : Linguistique française ; Grammaire du français : normes et d'usages	UE TR1 (6ECTS)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Langues</li> <li>• Méthodologie</li> <li>• Entreprenariat</li> <li>• Projet personnel et professionnel</li> </ul>
L1 S2	UE A2 (6ECTS) Sciences de l'éducation : Les débats contemporai ns en éducation et formation : Les sociétés et leurs écoles ; L'éducation et la formation tout au long de la vie.	UE B2 (6ECTS) Psychologie et pratiques éducatives	UE C2 (6ECTS) Sociologie : Mutations de la société française	UE D2 (6ECTS) Sciences du Langage : Langage et pensée ; Linguistique générale	UE TR2 (6ECTS)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Langues</li> <li>• Méthodologie</li> <li>• TIC</li> </ul>
L2 S3	UE A3 (5ECTS) Sociologie de l'éducation : les inégalités scolaires	UE B3 (5ECTS) Psychologie du développement de l'enfance à l'âge adulte	UE C3 (5ECTS) Philosophie de l'éducation : la question du sujet	UE D3 (5ECTS) Histoire de l'Ecole XIIème- XXème siècles	UE E3 OPTION (définissant le parcours type choisi) (5ECTS) au choix : Parcours 1. Métiers de l'éducation à l'école primaire Parcours 2. Formation des adultes Parcours 3. Travail social, santé, handicap	UE TR3 (5ECTS) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Langues</li> <li>• TIC</li> <li>• Projet personnel et professionnel</li> </ul>
L2 S4	UE A4 (5ECTS) Art et éducation	UE B4 (5ECTS) Education comparée	UE C4 (5ECTS) L'éducation, un objet de recherche	UE D4 (5ECTS) Pédagogies, didactiques et évaluations des apprentissages	UE E4 OPTION (définissant le parcours type choisi) (5ECTS) au choix : Parcours 1. Métiers de l'éducation à l'école primaire Parcours 2. Formation des adultes Parcours 3. Travail social, santé, handicap	UE TR4 (5ECTS) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Langues</li> <li>• Entreprenariat</li> </ul>
L3 S5	UE A5 (5ECTS) Sociologie de l'éducation :	UE B5 (5ECTS) Psychologie de l'éducation :	UE C5 (5ECTS) Philosophie de l'éducation :	UE D5 (5ECTS) L'éducation hors l'Ecole	UE E5 OPTION (définissant le parcours type choisi) (5ECTS) au choix : Parcours 1. Métiers de	UE TR5 (5ECTS) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Langues</li> </ul>

	les politiques scolaires	Apprentissage et interactions ; Apprentissage et situation éducative	Approfondissement s/la culture humaniste ; Approfondissement s/éducation et pouvoir	XIIème-XXème siècles	l'éducation à l'école primaire Parcours 2. Formation des adultes Parcours 3. Travail social, santé, handicap	• Préparation aux concours
L3 S6	UE A6 (5ECTS) Echec scolaire et décrochage	UE B6 (5ECTS) Anthropologie culturelle et éducation interculturelle	UE C6 (5ECTS) L'éducation, un objet de recherche	UE D6 (5ECTS) Pédagogies, didactiques et évaluations des apprentissages	UE E6 OPTION (définissant le parcours type choisi) (5ECTS) au choix : Parcours 1. Métiers de l'éducation à l'école primaire Parcours 2. Formation des adultes Parcours 3. Travail social, santé, handicap	UE TR6 (5ECTS) • Langues • TICE Education et ingénierie de la formation (à distance)

### CAS PARTICULIER DU PARCOURS 4 : Campus numérique FORSE - L3 Formation à distance, semestre 5 et semestre 6

#### Convention 2012-2017

Dans le cadre de la convention FORSE établit pour la première fois le 10 avril 2003 entre l'université de Lyon, Rouen et le CNED, renouvelée dernièrement le 01 septembre 2012 pour une durée de 5 ans, nous proposons une formation à distance en Licence 3 Sciences de l'Education basée essentiellement sur l'apprentissage individuel et l'autoformation.

#### Un public en formation continue

Cette formation permet en moyenne à 280 étudiants d'effectuer des études sachant qu'environ 80% de ces étudiants sont en reprises d'étude sous le régime de la Formation continue.

#### Modalités pédagogiques

*Une formation en un an et deux ans.* Lorsqu'un étudiant est inscrit en deux ans, la première année consiste à valider le semestre 5 et la deuxième année, le semestre 6.

*Enseignements à distance :* 336 heures d'enseignements à distance sachant qu'un enseignement à distance compte 24h étudiant (un enseignement = un cours de 100 pages). Un étudiant suit au total 14 enseignements.

*Les options de spécialités :* au semestre 6, les étudiants peuvent choisir une des UED optionnelles suivantes dans une perspective de spécialisation: Métiers de l'enseignement, travail social et santé, Formation des adultes ou Ingénierie de la formation

*Enseignements en présentiel :* cette formation compte 5 jours de regroupements obligatoires (2,5 jours en novembre et 2,5 jours en mars) en dehors des sessions d'examen. Chacun des regroupements est organisé de la manière suivante : 3 demi-journée de conférences sur les enseignements mis en ligne (6 conférences reprenant les enseignements mis en ligne et à distance de 1,75 heures par regroupement soit 10,5 CM) et 2 demi-journées de travaux dirigés pour accompagner les étudiants dans leurs travaux d'étude (8h par regroupement). Total des Enseignements en présentiel = 21 h CM (soit 31,5htD) + 16 h TD= 47,5 HTD.

*Évaluation :* tous les éléments pédagogiques des UE sont évalués par une épreuve sur table lors d'un regroupement en présentiel (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> session) excepté l'UE C « Approches méthodologiques » qui fait l'objet d'un travail individuel tutoré dont la finalité est de restituer un écrit mettant en évidence : un travail d'étude, un traitement méthodologique qualitatif et quantitatif.

## 2 - Description de chaque UE EP

voir <http://benoit.urgelli.free.fr/Enseignement-ISPEF/Licence-maquette-2016-2020.htm>